



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficulté de recrutement des services de soins infirmiers à domicile

Question écrite n° 33199

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le problème de recrutement rencontré par les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Du fait du manque d'attractivité de la profession, certains SSIAD depuis quelques années ne peuvent plus répondre au manque criant de personnel et voient de fait leur taux d'activité baisser. Ce personnel de santé contribue à prévenir la perte d'autonomie, à limiter les incapacités et à lutter contre l'isolement, ainsi qu'à retarder l'admission dans des établissements sociaux et médico-sociaux. Il a un rôle clé dans l'accompagnement des personnes fragiles. Alors que le nombre de personnes dépendantes à domicile en France ne cesse de croître, il lui demande ce qu'il prévoit pour rendre plus attractive cette profession et soutenir effectivement et activement les SSIAD qui sont de plus en plus fragilisés.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33199

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7221

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)